

HH-1.1 Scénario professionnel pour l'utilisation professionnelle de pastilles de traitement des piscines

Titre systématique inspiré du descriptif d'utilisation	PROC	
	0	Code NACE : R93 – activités sportives, jeux et loisirs.

HH-1.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Caractéristiques du produit	Les pastilles peuvent contenir 5 % d'acide borique ou de borax. Cela représente moins d'1 % de bore.
Quantités utilisées	Pastilles de 100 mg et 200 g.
Fréquence et durée de l'utilisation	Les pastilles peuvent être utilisées tous les jours mais leur utilisation ne prend que quelques minutes.
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques	Aucun.
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs	Aucune.
Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet	Les pastilles sont bien moins susceptibles de rejeter de la poussière inhalable ou de permettre un contact dermique significatif que les poudres non compactées.
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Aucune.
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Formation des opérateurs.
Conditions et mesures liées à la protection personnelle, l'évaluation de l'hygiène et de la santé	Aucune.

HH-1.3 Estimation de l'exposition

Les risques d'inhalation et d'exposition dermique lors de la manipulation des pastilles sont négligeables.

HH-1.4 Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Si les paramètres utilisés dans le modèle MEASE décrit plus haut ne reflètent pas les conditions se trouvant dans l'établissement de l'utilisateur en aval (DU), le DU peut utiliser MEASE et saisir les paramètres reflétant les conditions de l'établissement du DU pour vérifier si le DU travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition (ES). Des conseils détaillés relatifs à l'évaluation des ES peuvent être obtenus auprès de votre fournisseur ou sur le site de l'ECHA (guides R14 et R16).